

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole n°2
du jeudi 5 février de 17h30 à 20h30**

Education Nationale

M^{me} COLONGUE Maïder et M^{me}
HEREDIA Béatrice, enseignantes
M^{me} MENESES Sabrina, enseignante
assurant l'interim de direction, en
remplacement de Mme ROQUES
Floriane

Représentants des Parents d'élèves :

M^{me} HEMOND Elodie, Mme
KERLOUET Catleen, M. PROUST
Hadrien

Municipalité :

M^{me} GIBBS Véronique M^{me} LARRIVIERE
Géraldine, ATSEM

M^{me} DURAND Pascale, Adjointe chargée
des écoles

EDUCATION NATIONALE

I. Parcours de l'élève

1. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Lorsque des difficultés apparaissent et/ou persistent, différents dispositifs peuvent être proposés comme par exemple :

- *la différenciation en classe* : pour une même compétence, la façon de la travailler ne sera peut-être pas la même pour tout le monde. L'enseignante peut adapter les supports, la démarche, le matériel, le rythme, les outils [...]
- *les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)* : ces temps ont lieu le lundi et vendredi de 11h30 à 12h15, en petit effectif et après accord des parents. L'enseignante peut retravailler, renforcer, approfondir des points précis. Ce dispositif ne s'adresse pas uniquement aux enfants qui rencontrent des difficultés, il peut être aussi proposé dans le cadre d'un projet précis.

Le groupe prévu en APC est fixe pour une période et change généralement la période suivante.

- *le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)* : dispositif plus formalisé pour les élèves qui ont une maîtrise insuffisante des compétences ou connaissances attendues. Le PPRE comprend des objectifs ciblés, des actions définies, une durée limitée (par exemple une période). Les parents sont informés de la mise en place d'un PPRE, le document est présenté lors d'un rendez-vous et leur accord est demandé.

L'équipe du RASED peut venir en appui auprès des enseignantes pour identifier les besoins des élèves.

Si ces aides ne suffisent pas, d'autres dispositifs peuvent être mis en place comme *le PPS* (Projet Personnalisé de Scolarisation) dans le cadre d'une situation de handicap reconnue par la MDPH, ou encore *le PAP* (Plan d'Accompagnement Personnalisé) destiné aux troubles spécifiques des apprentissages, fondé sur l'avis médical du médecin scolaire.

2. Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

La protection de l'enfance regroupe des services gérés par Conseil Départemental pour prévenir les situations de danger, protéger les enfants en difficulté ou encore accompagner des familles.

La CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) reçoit les Informations Préoccupantes, les analyse et décide de la suite à donner.

Le SDSEI (Service Départemental de la Solidarité et de l'Enfance) est un service de proximité qui accompagne les familles et protège les enfants en lien avec les partenaires locaux, dont l'école.

La PMI (Protection Maternelle Infantile) a une mission préventive, sanitaire et sociale. Elle peut assurer le suivi médical et préventif des jeunes enfants, accompagner les parents dans leur parentalité ; c'est également un partenaire de l'école puisque la PMI intervient pour les bilans de santé des 3-4 ans qui ont eu lieu en novembre dernier dans notre école.

La psychologue scolaire ou encore le médecin scolaire sont des points d'appui à disposition de toutes les familles qui en formulent le besoin.

Enfin, le 119 est le numéro national de l'enfance en danger, ce numéro a été communiqué aux familles à la rentrée.

L'école maternelle contribue à prévenir, repérer ou transmettre les situations préoccupantes dans l'intérêt de l'enfant et en lien avec les partenaires institutionnels.

II. Projet et vie de l'école

Pour rappel, l'école maternelle (associée à l'école élémentaire) est en évaluation école. Deux évaluatrices seront présentes le mardi 17 mars au matin (et l'après-midi à l'école élémentaire) pour des entretiens avec les différents acteurs / partenaires de l'école. A ce titre, nous demanderons à un groupe de quelques parents leur accord pour organiser un temps d'échanges avec les évaluatrices.

1. Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école, en lien avec leurs finalités

Projets / sortie réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- Sorties à la médiathèque : chaque classe s'est rendue à la médiathèque un mardi matin, une fois en période 2, une autre fois en période 3 pour un temps de lecture offerte en petits groupes (en lien avec un thème défini -l'hiver pour la dernière sortie), la découverte et l'exploration d'albums ou de jeux ;

- La journée de la gentillesse : en lien avec la journée Non au Harcèlement. Des albums lus en rapport en les émotions, l'empathie, la différence. Création d'une œuvre artistique commune aux trois classes : l'arbre de la gentillesse, sur lequel ont été collés des mots ou des exemples de gestes gentils que l'on peut dire ou faire pour aider / être gentil ;

- Journée Noël en musique avec la séance de cinéma « La petite fanfare de Noël » et le goûter offerts par la mairie que nous remercions + la venue d'un parent saxophoniste en lien avec la découverte d'un instrument de musique, l'écoute musicale et le chant ;

- La classe dehors s'est poursuivie pour la classe de Mme Heredia, le vendredi matin : une semaine dans les cours de récréation, une semaine aux Marnières. Ce projet s'est également mis en place dans la classe de Mme Colongue au cours de la période 2 le mardi matin. Depuis janvier, cette classe va également aux Marnières une semaine sur 2. Les compétences et objectifs travaillés ont été présentés à la réunion de rentrée et / ou collés dans le cahier de travaux ;

- Pause musicale : découverte d'un instrument à chaque fin de période avec la venue d'un(e) musicien(ne) : fin P2 le saxophone, fin P3 l'accordéon.

Nous remercions les parents accompagnateurs sans qui les sorties ne pourraient avoir lieu.

Nous précisons que certaines séances ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant d'accompagnateurs.

A venir :

- Poursuite des visites à la médiathèque, à raison d'une fois par période, le mardi matin (seul créneau compatible avec les horaires d'ouverture de la médiathèque pour un accès libre) ;

- Poursuite de la classe dehors pour les deux classes engagées dans le projet.

Mme Meneses envisage quelques séances au printemps mais uniquement dans les cours de récréation compte tenu du nombre de petits et tout petits dans la classe ;

- Exposition à la Maison Carrée « De la saligue à la cime » (période 4) : les trois classes iront découvrir cette exposition début mars. A travers un parcours ludique et pédagogique, nous partirons à la découverte des oiseaux de notre territoire, parcours structuré autour de quatre écosystèmes : la zone humide, la plaine, la forêt et la haute montagne ;

- Carnaval (période 4) : cette année, faute de bénévoles, l'association « Carnaval de la Vath Vielha » n'organisera pas le carnaval des écoles comme les années précédentes. Nous avons cependant réfléchi à organiser au sein de l'école une après-midi dédiée à ce moment festif avec goûter offert par l'OCCE. Cela sera l'occasion en EPS de travailler des rondes dansées que nous effectuerons ce jour-là.

Date envisagée : vendredi 6 mars après-midi, avec un report possible si temps de pluie.

(Si besoin une enceinte peut nous être prêtée par la mairie) ;

- Les dangers de la maison (période 4) : en lien avec le dispositif Apprendre à Porter Secours. Courant mars, les élèves des trois classes participeront à un jeu interactif dans lequel il s'agira de repérer les objets qui peuvent représenter un danger, anticiper les mesures de prévention et apprendre à alerter ;

Projet intergénérationnel (période 4) : vendredi 13 mars et vendredi 24 avril, des élèves se rendront à la maison de retraite pour deux rencontres : la première sera en lien avec l'art et la motricité fine, la seconde sera l'occasion de travailler l'adresse et l'équilibre ;

- Grande lessive (période 4) : le jeudi 19 mars, événement artistique collectif et éphémère, organisé le même jour partout dans le monde. Nous accrocherons les productions à des fils, à l'aide de pinces à linge. Thème « le jeu du je-nous » ;

- Projet d'élevage de coccinelle (période 4) : en lien avec le domaine « explorer le monde » des programmes de maternelle, et plus précisément le monde vivant. Ce projet permettra de découvrir le cycle de vie d'une coccinelle en observant les différents stades de développement. Coût : 80€ (pris en charge par l'OCCE) ;

- Séances spécifiques en lien avec le programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) : des intervenants ADOSEN, association agréée par le Ministère de l'Education Nationale, viendront pour les trois classes une fois par mois (avril / mai / juin) pour aborder le thème des émotions, du consentement et de l'intimité ;

- Projet « de l'œuf au poussin » (période 5) : également en lien avec l'observation du monde du vivant Coût 425€, pris en charge par l'OCCE (+ trouver familles adoptives à terme pour les poussins - une notice explicative détaillant les soins à apporter aux jeunes poussins est disponible sur demande) ;

Spectacle à Uzos le jeudi 28 mai (période 5) dans le cadre de 1, 2, 3 pestacles (Prix des entrées pris en charge par l'OCCE, environ 350€ + 2 bus à prévoir soit environ 340€, également pris en charge par l'OCCE) ;

Natation (période 5) : les séances pour les GS se dérouleront tous les jours, du 8 au 19 juin 2026.

Estimation de 2/3 parents agréés pour chaque séance.

Actuellement, 5 parents ont passé et validé l'agrément depuis la rentrée de septembre.

D'autres parents avaient déjà l'agrément (dates de validation à vérifier). Les parents recevront un mot au retour des vacances d'avril pour avoir le temps de s'organiser pour accompagner.

Conte (période 5) : en lien avec le festival de contes qui a lieu début août dans le village, la mairie offrira une représentation aux élèves.

Une sortie de fin d'année est en réflexion pour la période 5 mais nous n'avons encore rien décidé et réservé.

III. Fonctionnement de l'école

Présentation de la Charte Ecole Famille (et de la Charte du Parent Accompagnateur)

La Charte Ecole Famille a été présentée, pas de modification majeure à y apporter.

L'équipe enseignante a également présenté une charte à destination des parents accompagnateurs, charte élaborée en conseil des maîtres. Ce document permet de (re)préciser les rôles de chacun, enseignante / parent et d'apporter quelques informations utiles pour le bon déroulement des sorties scolaires.

La charte sera signée par les parents accompagnateurs et agrafée dans le cahier de liaison.

Bilan intermédiaire sur la sécurité

Le second exercice incendie a eu lieu le 27 novembre, en présence de la commission départementale de sécurité (RAS).

L'exercice Risques Majeurs a eu lieu le jeudi 5 février (scénario envisagé : tempête). RAS

Bilan intermédiaire sur la coopérative

Le solde est à ce jour de 5 798€.

Une fois les dépenses connues soustraites, il restera environ 4 500€, suffisamment pour envisager une sortie en fin d'année.

Budgets municipaux

Comme il a été demandé au premier conseil d'école, les enseignantes souhaitent revenir au budget d'origine (65€/enfant) et s'occuper de commander leur papier.

Le budget municipal sera voté une fois la nouvelle municipalité en place.

Pour acheter le papier de ce semestre, une avance est possible à hauteur d'un douzième par mois.

Travaux

(regroupés ci-après dans les différents points discutés avec la mairie)

MAIRIE

Echanges / Demandes autour des points suivants :

Un grand merci de la part de toute l'équipe à M. Gouillardou pour sa réactivité et ses conseils / solutions trouvés.

- Le tableau de Mme Heredia s'est cassé en décembre. Nous venons de réceptionner le nouveau qui a été installé par les agents des services techniques.

- Demande d'une lumière pour le coin dînette de la grande salle + un paillason pour les retours de la récréation (côté cour toboggan) + porte du bureau à réparer

-> *demandes validées, à inscrire dans le cahier des travaux.*

- Mise à jour du site Internet de la mairie (demande du 1^{er} conseil d'école) : mettre à jour le nom des parents élus, déposer le règlement de l'année en cours et le compte-rendu du premier conseil d'école.

- Trous dans le goudron de la cour de récréation des platanes : ces petits trous représentent un danger, les élèves y trébuchent et tombent.

-> *La mairie va passer regarder mais pas de travaux prévus pour l'instant.*

- Cour du toboggan : serait-il possible d'avoir l'avis du jardinier et d'envisager quelque chose pour la partie enherbée de la cour ; il n'y a presque plus d'herbe, donc beaucoup de boue ces derniers temps.

-> *Mme Durand en prend note pour demander au jardinier de passer à l'école.*

- Quel est clairement le statut de la salle qui vient d'être rénovée (ancienne partie périscolaire) ?

-> *M^{me} Durand explique qu'en règle générale la salle est disponible (sauf réservation préalable, auquel cas l'école sera prévenue), cela permettra de l'utiliser dans le cas de rdv parents, PMI, équipes éducatives, médecin scolaire...*

Les enseignantes sont autorisées à y prendre leur repas ou à y faire leurs réunions le temps de la pause méridienne.

Le jeudi après-midi, la salle est prêtée à l'association du bridge (qui a signé une convention pour l'utilisation de la seconde salle – anciennement local du périscolaire).

Le soir, le week-end ou les vacances, cette salle pourrait être proposée à des associations pour y organiser des réunions (par exemple l APE)

- Les ATSEM relèvent deux points concernant la cantine : la composition des menus (préparés par le collège) n'est pas toujours adaptée à des enfants d'âge maternelle. D'autre part, les ATSEM sont là pour aider les enfants par exemple en coupant la viande ou encore en épluchant un fruit. Lorsqu'un menu demande une aide des ATSEM à chaque étape, cela peut être difficile de respecter le créneau du repas (pour rappel, deux services s'enchainent), d'autant plus qu'elles mangent en même temps que les enfants.

-> *Mme Durand propose une réunion avec le chef cuisinier en charge de l'élaboration des menus.*

PARENTS

Ci-dessous la liste des questions posées par les Représentants des Parents d'Elèves et les réponses apportées par la mairie et/ou l'équipe.

Travaux :

1/ Une flaque d'eau importante et stagnante se forme au grand portail rouge quand il pleut beaucoup.

➤ Grille débouchée par les services techniques.

2/ Réparation de la gouttière du toit côté rue ?

➤ Fait (effectivement, les piétons ne se mouillent plus et peuvent circuler normalement sur le

trottoir).

3/ Dans la deuxième cour de l'école, la structure avec le toboggan a-t-elle été repeinte ?

➤ Non, et ce n'est pas d'actualité.

4/ Peinture des bancs de l'amitié à réaliser. Pour quand ? ➤ C'est sur la liste des travaux à faire.

5/ Peinture des autres murs et de la 3^{ème} classe et la salle à l'étage (sieste / bibliothèque). ➤ Non prévu

6/ Le sol de la classe de Mme Colongue colle énormément. Repasser la cireuse dessus ? Malgré le nettoyage quotidien, des tâches noires apparaissent au sol : est-ce du moisi ou des champignons ? Y a-t-il un risque pour la santé des élèves et du personnel ? Le sol de la classe de Mme Alias avait été changé pour ces raisons.

➤ Le sol colle moins qu'avant, le fait de recirer régulièrement atténue cette sensation. Le chauffage au sol n'est plus du tout en fonctionnement donc cela ne peut pas être une fuite comme c'était le cas dans l'autre classe.

7/ Aménagement des étagères dans la nouvelle classe. Réalisé ?

➤ Oui, ainsi que l'installation d'un nouveau tableau au coin regroupement.

8/ Contrôle Internet avec le Wifi dans la classe 3 (problèmes d'impression puisque l'ordinateur est trop ancien pour installer les pilotes qui le raccorderaient au photocopieur). Un nouvel ordinateur est-il prévu pour permettre les impressions à distance ?

➤ Demander à la nouvelle municipalité un nouvel ordinateur fixe avec un grand écran, ce qui permettrait de solutionner le problème des impressions et d'avoir un outil pour montrer si besoin des documents aux élèves.

9/ Dans la première cour : remise en état de la piste routière abîmée et effacée. Quand sera-t-elle retracée au sol ? ➤ Ce point est également prévu dans la liste des travaux à faire.

10/ Nettoyage de la mousse sur l'escalier extérieur en cas d'évacuation ? ➤ Fait + arbuste taillé.

11/ Demande de 8 chaises supplémentaires à la cantine. Sont-elles arrivées ?

➤ Quatre ont été réceptionnées, les quatre autres arriveront courant mars.

12/ Lumière au grenier de l'école. Intervention de l'électricien ?

➤ Le problème est plus compliqué que prévu et ne vient pas simplement d'une ampoule à changer. Un agent municipal habilité va passer voir. (Suggestion de l'équipe d'installer quelque chose d'indépendant du circuit électrique existant avec un système à détection de présence sur piles par exemple ?)

13/ Réparation de la serrure des deux panneaux d'affichage extérieurs devant l'école.

➤ M.Cassagne va passer voir (changement de serrure ou peut-être mettre un aimant pour éviter que le panneau s'ouvre avec le vent ?)

14/ Retrouver la clé de la boîte aux lettres pour les RPE des deux écoles ? A-t-elle été retrouvée ou la serrure a-t-elle été changée avec une nouvelle clé ?

➤ Idem, M. Cassagne va passer.

15/ Où en est l'installation du panneau d'affichage pour rappeler la loi anti-tabac ?

➤ Le texte est validé, un imprimeur va se charger de l'imprimer sur du plastique prévu pour.

Sécurité aux abords et dans l'école :

1/ Continuité des missions d'un agent ASVP ?

➤ Un agent ASVP vient de commencer lundi 2 février et contrôlera toute la ville (dont les abords de l'école).

2/ Quelles solutions trouvées pour le stationnement problématique aux abords de l'école maternelle ?

➤ Les parents demandent l'installation de barrières supplémentaires, ce sujet devra être vu avec la nouvelle municipalité.

3/ Certains automobilistes roulent trop vite aux abords des écoles et présentent un risque pour les enfants. Ne serait-il pas judicieux d'installer des ralentisseurs sur cette zone ? Des panneaux d'interdiction sont-ils envisagés sur les trottoirs de cette zone ?

➤ La mairie recommande aux usagers d'appeler la gendarmerie pour le stationnement abusif devant l'école. La mairie appelle déjà régulièrement mais cela n'est pas suffisant. Les ralentisseurs ne semblent pas être possible.

Temps périscolaire :

1/ Lors du dernier conseil d'école du 4 novembre dernier, il avait été convenu que les parents qui avaient des enfants dans les deux écoles pouvaient récupérer les grands à partir de 16h40 à la porte vitrée du service périscolaire. Des familles auraient été facturées alors qu'elles étaient présentes à 16h40 à la porte. Un système d'émargement le soir peut être envisagé afin d'être certain de l'heure de départ de l'enfant.

➤ Les parents qui auraient été facturés par erreur sont invités à contacter la mairie pour régularisation. Un délai est souvent observé puisque suivant la date, la facture est déjà éditée par le Trésor Public, auquel cas la régularisation se fera sur le mois suivant. Pas de système d'émargement prévu.

2/ Rentrée 2026 : des familles demandent l'extension du service périscolaire jusqu'à 18h30.

➤ La phase actuelle d'extension jusqu'à 18h15 est en test et sera maintenue jusqu'à la fin du mandat. Quatre enfants seulement sont régulièrement présents. A voir avec la prochaine municipalité.